

France-Montigny-le-Bretonneux: Road construction works

OJ S 16/2016 23/01/2016

Contract notice

Works

Directive 2004/18/EC

Section I: Contracting authority

I.1. Name and addresses

Official name: Ville de Montigny le Bretonneux

Postal address: 66 rue de la Mare aux Carats — BP 85

Town: Montigny-le-Bretonneux

Postal code: 78180

Country: France

Contact person: Directrice de la commande publique

For the attention of: Mme Anne Rivière

E-mail: commande.publique@montigny78.fr

Telephone: +33 139303039

Fax: +33 139303133

Internet address(es):General address of the contracting authority: <http://www.montigny78.fr>Address of the buyer profile: <http://www.achats-franciliens.fr>**Additional information can be obtained from:**

Official name: Hôtel de ville

Postal address: 66 rue de la Mare aux Carats — BP 85

Town: Montigny-le-Bretonneux

Postal code: 78180

Contact person: Direction de la commande publique

For the attention of: Anne Rivière

E-mail: commande.publique@montigny78.fr

Telephone: +33 139303039

Fax: +33 13930303133

Internet address: <http://www.achats-franciliens.fr>**Specifications and additional documents (including documents for competitive dialogue and a dynamic purchasing system) can be obtained from:**

Official name: Hôtel de Ville

Postal address: 66 rue de la Mare aux Carats — BP 85

Town: Montigny-le-Bretonneux

Postal code: 78180

Contact person: Direction de la commande publique

For the attention of: Anne Rivière

E-mail: commande.publique@montigny78.fr

Telephone: +33 139303039

Fax: +33 13930303133

Internet address: <http://www.achats-franciliens.fr>**Tenders or requests to participate must be submitted:** Official name: Hôtel de Ville

Postal address: 66 rue de la Mare aux Carats — BP 85

Town: Montigny-le-Bretonneux

Postal code: 78180

Internet address: <http://www.achats-franciliens.fr>

I.2. Type of the contracting authority

I.3. Main activity

I.4. Contract award on behalf of other contracting authorities

The contracting authority is purchasing on behalf of other contracting authorities: yes

Official name: Saint-Quentin-en-Yvelines

Postal address: 1 rue Eugène Hénaff

Town: Trappes

Postal code: 78190

Country: France

Section II: Object of the contract

II.1. Description

II.1.1. Title attributed to the contract by the contracting authority

Travaux de réaménagement des voiries et des trottoirs.

II.1.2. Type of contract and place of performance or delivery

Works

Execution

Main site or place of performance: Divers sites de la ville, 78180 Montigny-le-Bretonneux.

NUTS code FR103 Yvelines

II.1.3. Information about a framework agreement or a dynamic purchasing system

The notice involves a public contract

II.1.4. Information about framework agreement

II.1.5. Short description of the contract or purchase(s)

Le présent marché a pour objet des travaux de réaménagement des voiries et des trottoirs et d'éclairage public de la ville de Montigny-le-Bretonneux.

En accompagnement de ces travaux de voirie, Saint-Quentin-en-Yvelines (Communauté d'agglomération), gestionnaire de l'éclairage public sur les voiries communales, doit réaliser des travaux de création et de rénovation de l'éclairage public sur les espaces publics suivants:

- rue Mazière,
- parvis de l'école Paul Fort,
- rue Léonard de Vinci et les squares de Sardaigne, du Piémont, de Toscane et de Lombardie,
- sente des Erables.

Ces travaux relevant simultanément de la compétence de la Commune et de la Communauté d'agglomération, en application de la loi du 12.7.1985 « mop », une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage a été signée entre la Commune de Montigny-le-Bretonneux et Saint-Quentin-en-Yvelines (Communauté d'agglomération).

II.1.6. CPV code(s)

45233120 Road construction works, 45233141 Road-maintenance works, 45233142 Road-repair works, 34993000 Road lights, 50232000 Maintenance services of public-lighting installations and traffic lights

II.1.7. Information about the Government Procurement Agreement (GPA)

The procurement is covered by the Government Procurement Agreement: yes

II.1.8. Lots

This contract is divided into lots: yes

Tenders may be submitted for one or more lots

II.1.9. Information about variants

Variants will be accepted: no

II.2. Scope of the procurement

II.2.1. Total quantity or scope

Lot 1: cour et parvis de l'École Paul Fort, cour du groupe scolaire Charles Peguy et rue des Bleuets.

Lot 2: cour du groupe scolaire Chenier, rue Mazière et rue de la République.

Lot 3: rue Jean Philippe Rameau, rue Leonard de Vinci et les squares de Toscane, de Sardaigne, de Lombardie et du Piémont, rue Goujon (réfection de couche de roulement et aménagement de la place: PSE).

Lot 4: sente des Erables.

Lot 5: éclairage public.

II.2.2. Information about options

Options: yes

Description of options: Le marché issu du lot 3 prévoit une prestation supplémentaire éventuelle obligatoire (PSE) (cf. article 2 de l'acte d'engagement).

Cette prestation supplémentaire éventuelle a un caractère obligatoire. Les candidats sont donc informés qu'ils doivent impérativement renseigner et chiffrer cette PSE dans leur offre sous peine d'irrégularité de l'offre.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de lever ou non la prestation supplémentaire éventuelle (PSE) exposée lors de la phase d'analyse des offres.

Le candidat retenu ne pourra émettre aucune réclamation ni demande de dédommagement, si cette PSE figurant dans l'offre n'est pas retenue par le pouvoir adjudicateur.

Chaque candidat devra obligatoirement proposer son offre pour la solution de base et pour la prestation supplémentaire éventuelle.

PSE: rue Goujon placette centrale 10 semaines.

II.2.3. Information about renewals

II.3. Duration of the contract or time limit for completion

Duration in months: 17 (from the award of the contract)

Information about lots

Lot No: 1

1) Short description

Lot 1: cour et parvis de l'école Paul Fort, cour du groupe scolaire Charles Peguy et rue des Bleuets

Le marché issu du lot 1 est un marché simple, passé pour une durée maximum de 17 mois à compter de sa date de notification. Il concerne les rues suivantes, avec des périodes de travaux prévus sur les durées suivantes:

Cour et parvis de l'école Paul Fort 6 semaines.

Cour du groupe scolaire Charles Péguy 2 semaines.

Rue des Bleuets 7 semaines.

Ces délais pourront être optimisés par les entreprises.

Les travaux sur les écoles auront lieu impérativement sur les mois de juillet et août 2016.

Le délai de préparation sera de 1 mois.

L'exécution des travaux débute à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de démarrage des travaux émis par le pouvoir adjudicateur.

2) CPV code(s)

45233120 Road construction works, 45233141 Road-maintenance works, 45233142 Road-repair works

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 17 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Lot No: 2

1) Short description

Lot 2: cour du groupe scolaire Chenier, rue Mazière et rue de la République.

Le marché issu du lot 2 est un marché simple, passé pour une durée maximum de 17 mois à compter de sa date de notification. Il concerne les rues suivantes, avec des périodes de travaux prévus sur les durées suivantes:

Cour du groupe scolaire Chénier 6 semaines.

Rue Mazière 12 semaines.

Rue de la République 2 semaines.

Ces délais pourront être optimisés par les entreprises.

Les travaux sur le groupe scolaire Chénier auront lieu impérativement sur les mois de juillet et août 2016.

Le délai de préparation sera de 1 mois.

L'exécution des travaux débute à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de démarrage des travaux émis par le pouvoir adjudicateur.

2) CPV code(s)

45233120 Road construction works, 45233141 Road-maintenance works, 45233142 Road-repair works

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 17 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Lot No: 3

1) Short description

Lot 3: rue Jean Philippe Rameau, rue Leonard de Vinci et les squares de toscane, de Sardaigne, de Lombardie et du Piemont, rue goujon (réfection de couche de roulement et aménagement de la place: PSE).

Le marché issu du lot 3 est un marché simple, passé pour une durée maximum de 17 mois à compter de sa date de notification. Ce marché prévoit une prestation supplémentaire éventuelle obligatoire (PSE) (cf. article 2 de l'acte d'engagement).

Il concerne les rues suivantes, avec des périodes de travaux prévus sur les durées suivantes:

Rue Jean Philippe Rameau 6 semaines.

Rue Léonard de Vinci et les quatre squares 10 semaines.

Rue Goujon réfection chaussée 3 semaines.

PSE: Rue Goujon placette centrale 10 semaines.

Ces délais pourront être optimisés par les entreprises.

Le délai de préparation sera de 1 mois.

L'exécution des travaux débute à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de démarrage des travaux émis par le pouvoir adjudicateur.

Le présent marché fait l'objet d'une prestation supplémentaire éventuelle qui a un caractère obligatoire. Les candidats sont donc informés que s'agissant d'une PSE obligatoire, ils doivent impérativement renseigner et chiffrer cette PSE dans leur offre sous peine d'irrégularité de l'offre.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté de lever ou non la prestation supplémentaire éventuelle (PSE) exposée lors de la phase d'analyse des offres.

Le candidat retenu ne pourra émettre aucune réclamation ni demande de dédommagement, si cette PSE figurant dans l'offre n'est pas retenue par le pouvoir adjudicateur.

Chaque candidat devra obligatoirement proposer son offre pour la solution de base et pour la prestation supplémentaire éventuelle.

2) CPV code(s)

45233120 Road construction works, 45233141 Road-maintenance works, 45233142 Road-repair works

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 17 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Lot No: 4

1) Short description

Le marché issu du lot 4 est un marché à tranches conditionnelles conformément à l'article 72 du code des marchés publics, comportant une tranche ferme et une tranche conditionnelle.

Le marché est passé pour une durée de 17 mois maximum à compter de sa date de notification.

2) CPV code(s)

45233120 Road construction works, 45233141 Road-maintenance works, 45233142 Road-repair works

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 17 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Il est entendu que toutes les durées sont calculées en mois et sont précisées pour chaque tranche.

De manière optimale, le déroulement du marché est prévu comme suit:

— Tranche ferme:

Il s'agit de réaliser des travaux de création d'une piste cyclable.

De manière optimale, la tranche ferme débute à compter de la date de notification du marché.

La durée maximale de la tranche ferme est de 7 mois.

Le marché concerne la rue suivante, avec des périodes de travaux prévus sur les durées suivantes:

Sente des Erables 12 semaines.

Ces délais pourront être optimisés par les entreprises.

Le délai de préparation sera de 1 mois.

L'exécution des travaux de la tranche débute à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de démarrage des travaux émis par le pouvoir adjudicateur.

— Tranche conditionnelle n° 1:

Il s'agit de réaliser des travaux de création d'une piste cyclable.

De manière optimale, la tranche conditionnelle n° 1 sera déclenchée par un ordre de service notifié au titulaire en RAR, au plus tôt le 1.1.2017 et au plus tard le 30.6.2017.

Ce délai est la période d'affermissement de la tranche conditionnelle.

La durée maximale de la tranche conditionnelle n° 1 est de 10 mois à compter de son affermissement.

Le marché concerne la rue suivante, avec des périodes de travaux prévus sur les durées suivantes:

Sente des Erables 12 semaines.

Ces délais pourront être optimisés par les entreprises.

Le délai de préparation sera de 1 mois.

L'exécution des travaux de la tranche débute à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de démarrage des travaux émis par le pouvoir adjudicateur.

Le pouvoir adjudicateur se réserve la faculté d'affermir ou non la tranche conditionnelle.

Le candidat retenu ne pourra émettre aucune réclamation ni demande de dédommagement, si cette tranche figurant dans l'offre n'est pas affermie par le pouvoir adjudicateur.

Lot No: 5

1) Short description

En accompagnement des travaux de réaménagement des voiries et des trottoirs et d'éclairage public de la ville de Montigny-le-Bretonneux, Saint-Quentin-en-Yvelines (Communauté d'agglomération), gestionnaire de l'éclairage public sur les voiries communales, doit réaliser des travaux de création et de rénovation de l'éclairage public sur les espaces publics suivants:

Rue Mazière,

Parvis de l'école Paul Fort,

Rue Léonard de Vinci et les squares de Sardaigne, du Piémont, de Toscane et de Lombardie, Sente des Erables.

Ces travaux relevant simultanément de la compétence de la Commune et de la Communauté d'agglomération, en application de la loi du 12.7.1985 « mop », une convention de transfert temporaire de maîtrise d'ouvrage a été signée entre la commune de Montigny-le-Bretonneux et la Communauté d'agglomération de Saint-Quentin-en-Yvelines.

Le marché issu du lot 5 est un marché simple, passé pour une durée maximum de 17 mois à compter de sa date de notification. Il concerne les rues suivantes, avec des périodes de travaux prévus sur les durées suivantes, hors délais de préparation:

Rue Mazière 6 semaines.

Parvis École Paul Fort 3 semaines.

Rue Léonard de Vinci et les squares de Sardaigne, du Piémont, de Toscane et de Lombardie 8 semaines.

Sente des Erables 4 semaines.

Ces délais pourront être optimisés par les entreprises.

Les travaux sur le parvis de l'école Paul Fort se dérouleront impérativement sur le mois de juillet et août 2016.

Le délai de préparation sera de 8 semaines.

L'exécution des travaux débute à compter de la date indiquée dans l'ordre de service de démarrage des travaux émis par le pouvoir adjudicateur.

2) CPV code(s)

34993000 Road lights, 50232000 Maintenance services of public-lighting installations and traffic lights

3) Quantity or scope

4) Indication about different time frame or duration

Duration in months: 17 (from the award of the contract)

5) Additional information about lots

Section III: Legal, economic, financial and technical information

III.1. Conditions related to the contract

III.1.1. Deposits and guarantees required

Pour tous les lots, une avance est prévue.

Uniquement pour le lot 5, le titulaire doit justifier de la constitution d'une garantie à première demande, à concurrence de 100 % du montant de l'avance.

Pour tous les lots, une retenue de garantie est prévue.

III.1.2. Main financing conditions and payment arrangements and/or reference to the relevant provisions governing them

Pour les lots 1 à 4 inclus, budget d'investissement de la ville de Montigny-le-Bretonneux. Pour le lot 5, budget d'investissement de Saint-Quentin-en-Yvelines (Communauté d'agglomération). Paiement par mandat administratif dans les délais légaux.

III.1.3. Legal form to be taken by the group of economic operators to whom the contract is to be awarded

Pour les lots 1 à 4: Entreprise seule ou groupement solidaire ou conjoint.

Pour le lot 5: Entreprise seule ou groupement solidaire.

III.1.4. Contract performance conditions

III.2. Conditions for participation

III.2.1. Suitability to pursue the professional activity, including requirements relating to enrolment on professional or trade registers

III.2.2. Economic and financial ability

List and brief description of conditions: Dc1, Dc2, Noti 2 et tout autre documents demandés au dossier de consultation.

III.2.3. Technical and professional ability

III.2.4. Information about reserved contracts

III.3. Conditions specific to services contracts

III.3.1. Information about a particular profession

III.3.2. Information about staff responsible for the performance of the contract

Section IV: Procedure

IV.1. Type of procedure

IV.1.1. Type of procedure

Open

IV.1.2. Information about the limits on the number of candidates to be invited

IV.1.3. Information about reduction of the number of solutions or tenders during negotiation or dialogue

IV.2. Award criteria

IV.2.1. Award criteria

The most economically advantageous tender in terms of Criteria below

1. Critères pour les lots 1 à 4. Weighting 0

2. Valeur technique de l'offre: 55 points décomposés comme suit: 15 points: Moyens humains et matériels affectés spécifiquement au chantier: (voir règlement de la consultation pour les détails); 15 points: Contraintes d'exécution des travaux et phasage proposés (notamment en raison de la présence des riverains, accès aux propriétés, aux ramassages des ordures ménagères...): (voir règlement de la consultation pour les détails); 15 points: Communication d'un planning optimisé et détaillé: (voir règlement de la consultation pour les détails); 5 points: Moyens mis en œuvre par l'entreprise pour garantir l'hygiène et la sécurité sur le chantier; 5 points: Dispositions de l'entreprise pour agir en faveur du développement durable et de la réduction des nuisances liées au chantier. Weighting 55

3. Prix basé sur le DQE du lot considéré: 45 points. Weighting 45

4. Critères pour le lot 5. Weighting 0

5. Valeur technique de l'offre: 100 points décomposés comme suit: contraintes d'exécution des travaux: 40 points (voir règlement de la consultation pour les détails); moyens humains affectés à l'encadrement de chantier — l'équipe travaux: 20 points; moyens techniques nécessaires aux travaux: 20 points; communication d'un planning d'exécution optimisé et détaillé de chaque chantier: 10 points (voir règlement de la consultation pour les détails); note sur 2 pages précisant les actions pour agir en faveur du développement durable: 10 points (voir règlement de la consultation pour les détails). Weighting 60

6. Prix basé sur le DQE du lot 5: 100 points. Weighting 40

IV.2.2. Information about electronic auction

An electronic auction will be used: no

IV.3. Administrative information

IV.3.1. File reference number attributed by the contracting authority

IV.3.2. Previous publication concerning this procedure

IV.3.3. Conditions for obtaining specifications and additional documents or descriptive document

Time limit for receipt of requests for documents or for accessing documents: 29.2.2016 - 16:00

Payable documents: no

IV.3.4. Time limit for receipt of tenders or requests to participate

29.2.2016 - 16:00

IV.3.5. Estimated date of dispatch of invitations to tender or to participate to selected candidates

IV.3.6. Languages in which tenders or requests to participate may be submitted
French.

IV.3.7. Minimum time frame during which the tenderer must maintain the tender
Duration in days: 120 (from the date stated for receipt of tender)

IV.3.8. Conditions for opening of tenders

Section VI: Complementary information

VI.1. Information about recurrence

VI.2. Information about European Union funds

The procurement is related to a project and/or programme financed by European Union funds:
no

VI.3. Additional information

Envoi de la proposition sous format électronique

Les candidats qui transmettront leur candidature et leur offre sous format « électronique », le feront sur le site de la ville <https://www.achats-franciliens.fr>

Le choix du mode de transmission est irréversible: les candidats doivent appliquer le même mode de transmission à tous les documents transmis au pouvoir adjudicateur.

Les candidatures et les offres transmises par voie électronique sont signées au moyen d'un certificat de signature électronique (cf. arrêté du 15.6.2012 relatif à la signature électronique dans les marchés publics).

Aucun format spécifique électronique n'est préconisé pour la transmission des documents. Cependant, les fichiers devront être transmis dans des formats largement disponibles.

Chaque transmission de pli électronique fera l'objet d'une date certaine de réception et d'un accusé de réception électronique. Le fuseau horaire de référence est celui de (GMT+01:00) Paris, Bruxelles, Copenhague, Madrid.

Le candidat qui transmet son dossier par voie électronique peut également transmettre une copie de sauvegarde sur support papier ou sur support physique électronique (cd, dvd, clé usb) dans les délais impartis par la remise des candidatures et des offres. Cette copie est transmise sous pli scellé et comporte obligatoirement la mention « copie de sauvegarde », ainsi que le nom du candidat et l'identification de la procédure concernée.

Chaque pièce pour laquelle une signature est exigée doit être signée individuellement. Par conséquent, la seule signature électronique du pli n'emporte pas valeur d'engagement du candidat.

Le niveau minimum de signature électronique exigé des candidats est le niveau II (équivalent classe 3) de la PRIS V1 (politique de référencement intersectorielle de sécurité). Le certificat de signature utilisé doit être référencé sur la liste disponible à l'adresse suivante: <http://www.industrie.gouv.fr/tic/certificats/>

Les frais d'accès au réseau et de recours à la signature électronique sont à la charge de chaque candidat.

Tout document contenant un virus informatique fera l'objet d'un archivage de sécurité et sera réputé n'avoir jamais été reçu. Le candidat concerné en sera informé. Dans ces conditions, il est conseillé aux candidats de soumettre leurs documents à un antivirus avant envoi.

Les documents transmis par voie électronique seront rematérialisés après l'ouverture des plis.

Les candidats sont informés que l'attribution du marché pourra donner lieu à la signature manuscrite du marché papier.

Structure de l'enveloppe électronique et fichiers à insérer:

— les documents constitutifs de la candidature sont regroupés dans un répertoire intitulé candidature;

— les documents constitutifs de l'offre sont regroupés dans un répertoire intitulé offre;

Dans le cas de lots, le répertoire contenant tous les documents relatifs à l'offre sera intitulé Offre-Lot-Xy (où xy est le numéro du lot).

— Les répertoires candidature et offre doivent être regroupés (par une opération de compression) dans un seul fichier dénommé Documents.Zip

C'est ce fichier (Documents .Zip) qu'il conviendra d'insérer dans l'enveloppe électronique unique, mise à votre disposition.

L'attention des candidats est attirée sur le fait que la signature du fichier «Zip» ne vaut pas signature de chacun de ces documents. La signature électronique doit être apposée directement sur tous les documents qui doivent recueillir une signature manuscrite dans une procédure papier, et notamment sur le fichier constituant l'acte d'engagement.

Assistance

Pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, un numéro d'assistance technique est à la disposition des soumissionnaires et qu'ils trouveront sur la plate-forme de dématérialisation: <https://www.achats-franciliens.fr> (0825 00 13 26).

Date d'envoi du présent avis au JOUE et au BOAMP: 19.1.2016.

VI.4. Procedures for review

VI.4.1. Review body

Official name: Tribunal administratif de Versailles

Postal address: 56 avenue de Saint-Cloud

Town: Versailles Cedex

Postal code: 78011

E-mail: greffe.ta-versailles@juradm.fr

Telephone: +33 139205400

Fax: +33 139205487

Internet address: <http://www.ta-versailles.juradm.fr>

VI.4.2. Review procedure

Precise information on deadline(s) for review procedures: Le présent marché pourra faire l'objet:

— à tout moment, 1 procédure de conciliation par pdt du tribunal administratif (TA) de Versailles (Art. L.211-4 du code de justice administrative CJA);

— un recours gracieux adressé au pouvoir adjudicateur ds délai de 2 mois à compter de publication ou notification de la décision attaquée;

— un référé précontractuel conformément à l'art. L.551-I du CJA;

— un référé suspens° avant signature du marché contre les actes détachables du contrat (art. L.521-1 du CJA);

— un référé contractuel devant le juge administratif à compter de la signature du contrat, conformément aux art. L.551-13 et suivants du CJA;

— toute décision individuelle défavorable ds cadre du présent marché pourra faire l'objet 1 recours pour excès de pouvoir auprès du TA ds délai de 2 mois à compter de sa date de notification, conformément à l'art. R. 421-1 et 3 du CJA. En application de l'art. L.521-1 du CJA le juge des référés pourra être saisi d'une dde de suspension de décision objet de la requête en annulation;

— tout concurrent évincé de la conclus^o du marché est recevable à former devant le juge administratif 1 recours de pleine juridiction contestant la validité du contrat — ou certaines de ses clauses divisibles — assorti de ddes indemnitaires. Ce recours du candidat évincé devra être exercé ds 1 délai de 2 mois à compter de la publication de l'avis d'attribution du marché ou la réception du courrier du rejet de son offre;

Ce recours peut être accompagné de conclusion à fin de suspension de l'exécution du contrat par requête distincte en vertu de l'art. L.521-1 du CJA.

À compter de conclusion du marché, et dès lors qu'il dispose du recours de pleine juridiction, le concurrent évincé ne sera plus recevable à former un recours pour excès de pouvoir.

Enfin, toutes difficultés, litiges ou contestation qui pourraient naître à l'occasion de l'interprétation ou de l'exécution du marché seront de la compétence exclusive du TA, si les parties n'ont pu trouver un règlement amiable.

VI.4.3. Service from which information about the review procedure may be obtained

VI.5. Date of dispatch of this notice

19.1.2016